

# Coût de l'évaluation

Le coût de l'évaluation n'est pas à votre charge si elle se fait dans le cadre de FOCAL (ce financement est assuré par l'Etat).

Le coût par personne, dans les autres situations, est de 450 €.

Le coût d'une seconde évaluation est de 250 €.



Coordination pour Promouvoir Compétences et Volontariat

21b avenue du Neuhof 67100 STRASBOURG

www.cpcvest.fr

Tél : 03 88 62 28 28

Mél : accueil@cpcvest.fr

SIRET : 432 308 161 00038

Déclaration d'activité : 42670063167



# LA CERTIFICATION CLÉA

Une certification nationale, reconnue par les employeurs dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les régions.

Les représentants nationaux des organisations patronales et des syndicats de salariés ont défini ensemble le **socle commun des connaissances et des compétences professionnelles** indispensables pour exercer une activité professionnelle.

**Certif'pro** est l'organisme qui délivre le certificat. Le CPCV Est est un organisme habilité à procéder à l'évaluation, en respectant un protocole défini.

Le CléA atteste auprès d'un employeur que vous maîtrisez ce socle commun.

- ◇ Si vous répondez à l'ensemble des critères qui définissent le socle de connaissances et de compétences : vos résultats sont transmis à Certif'pro qui vous délivrera le CléA
- ◇ S'il y a des domaines qui demandent un complément de savoirs et de compétences :
  - \* les domaines validés vous resterez acquis 5 ans et vous pourrez vous représenter à l'évaluation pendant cette période
  - \* vous choisissez la manière de compléter vos compétences : des formations sont proposées pour vous préparer à une nouvelle évaluation

## Publics et conditions d'accès

Les personnes prioritaires sont celles en situation de transition professionnelle, qui souhaitent se préparer à exercer un emploi durable, qui veulent s'assurer qu'elles ont les connaissances et compétences attendues pour progresser professionnellement.



# EVALUATION CléA

Pour faire reconnaître que vous possédez les compétences demandées dans tout emploi et que vous savez vous intégrer dans une entreprise

le CléA certifie les compétences que vous avez accumulées au cours de votre vie professionnelle et sociale.

Posséder le CléA permet de renforcer son CV et d'évoluer professionnellement.



# Les 7 domaines à faire valider

## 1. Communiquer en Français à l'oral et à l'écrit

- Écouter et comprendre • S'exprimer à l'oral
- Lire • Écrire • Décrire, formuler

## 2. Savoir calculer, mesurer, trouver la solution

- Se repérer dans l'univers des nombres • Résoudre un problème demandant une ou plusieurs opérations
- Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités • Se repérer dans l'espace • Restituer oralement un raisonnement mathématique

## 3. Mon autonomie numérique

- Connaître les fonctions d'un ordinateur et son environnement • Saisir et mettre en forme du texte, classer des documents • Se repérer dans les usages d'Internet et effectuer une recherche sur le web • Utiliser la fonction de messagerie

## 4-5. Savoir s'impliquer dans son travail

- Respecter les règles de vie collective • Travailler en équipe • Contribuer dans un groupe • Communiquer pour effectuer son travail
- Comprendre son environnement de travail • Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'un projet • Prendre des initiatives et faire des propositions

## 6. Savoir apprendre

- Accumuler de l'expérience et en tirer les leçons • Entretenir sa curiosité et sa motivation à apprendre • Diversifier ses façons de se former et d'améliorer ses capacités

## 7. Risques et prévention

- Respecter une procédure de sécurité, d'hygiène • Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques • Connaître les principaux gestes de premiers secours • Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie

Les acquis visés correspondent au domaine 1 du socle commun interprofessionnel. Ils permettent de se préparer à obtenir le CléA.



# Déroulement de l'évaluation

L'évaluation qui mène à la certification prend 6 heures réparties sur 4 rendez-vous :

1. L'explication de la démarche et d'exposition de votre situation (1 h à 1h30)
2. Le recueil d'informations sur votre parcours de formation et d'expériences, en s'appuyant si possible sur des éléments objectifs qui auront pu être réunis (30min)
3. La phase de tests couvrant les domaines de compétences du socle commun (3h)
4. La restitution des résultats ; elle débouche soit sur une transmission à Certif'pro pour validation, soit sur des préconisations de formation en vue d'une nouvelle évaluation (1 h à 1h30)

## Lieux et Contacts

L'évaluation est individuelle, et dure 6 heures réparties sur 4 rendez-vous.

**Lieux :** CPCV Est, 21b avenue du Neuhof  
67100 Strasbourg  
ou MIDE 19 allée Jacqueline Auriol au Neuhof

**Contacts :** Guilaine BECKER  
g.becker@cpcvest.fr / 03 88 62 28 28  
Bénédicte FAZEL b.fazel@cpcvest.fr /  
03 88 62 28 28

# Démarche de l'évaluation

Le principe du CléA est de s'appuyer sur les points forts du candidat plutôt que de souligner ses manques : il s'agit de donner confiance, de stimuler, de motiver.

Cette étape d'évaluation n'est donc ni un examen, ni une épreuve. Elle vise à valoriser vos acquis et vos potentialités.

## Mesure de résultats

Vous obtenez le CléA,

OU bien vous ne l'obtenez pas complètement et vous serez invité à faire une évaluation complémentaire plus tard.

Votre positionnement sur la grille d'évaluation CléA fera l'objet d'un échange de vues qui doit permettre d'aboutir à des conclusions partagées,

sur le degré de maîtrise des compétences visées et sur les possibilités de les renforcer,

de les étendre et ainsi de préciser vos perspectives professionnelle.